

Le Parlement pose les jalons de l'économie circulaire

Lors d'une session spéciale, le Conseil national a pris des décisions visant à promouvoir l'économie circulaire. metal.suisse soutient en particulier la création de bases pour des solutions de branche et la promotion de la longévité des produits. En outre, le rejet des valeurs limites pour les émissions grises dans le secteur de la construction est une bonne nouvelle.

Lors de la session spéciale 2023, le Conseil national a pris des mesures importantes pour promouvoir l'économie circulaire en Suisse. metal.suisse, l'association du cycle des matériaux des produits métalliques, salue en particulier la création de bases pour des solutions fortes de la branche et la promotion de la longévité des produits.

"Ce sont les branches qui connaissent le mieux leurs cycles. C'est pourquoi ces cycles fonctionnent le plus efficacement lorsqu'ils sont conçus par les branches. Pour les métaux, nous fermons les cycles depuis longtemps grâce au recyclage. Les décisions prises aujourd'hui créent les conditions de base pour que ces expériences soient intégrées et mises à l'échelle par le biais de solutions sectorielles fortes. Toutefois, d'autres adaptations sont nécessaires pour impliquer efficacement l'économie et permettre au système global de fonctionner efficacement", déclare Andreas Steffes, directeur de metal.suisse.

L'allongement de la durée d'utilisation des produits est un élément central de l'économie circulaire. Grâce à ces décisions, le Conseil fédéral peut désormais l'encourager en fixant des exigences pour une conception des produits et des emballages qui préserve les ressources.

metal.suisse salue le fait que le Conseil national ait renoncé à introduire des valeurs limites d'énergie grise pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes de bâtiments existants. "Une valeur limite rigide ne correspond pas à la vitesse à laquelle l'industrie progresse. De plus, ce sujet ne devrait pas être discuté dans le cadre de l'économie circulaire, mais fait partie de la discussion sur le zéro net qui devra être menée dans les urnes cet été concernant la loi sur la protection du climat. Nous soutenons les incitations positives plutôt que les valeurs limites et les interdictions, car cela permet d'exercer une plus grande influence sur l'activité d'innovation des acteurs économiques et de renforcer les leaders de l'innovation", explique Andreas Steffes.

metal.suisse s'engage pour une mise en œuvre aussi légère que possible de ces mesures afin d'éviter la création d'un monstre bureaucratique. "Nous travaillerons en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés afin de garantir que l'économie circulaire soit mise en œuvre avec succès en Suisse", conclut Andreas Steffes.

L'association faitière metal.suisse promeut la construction métallique et les façades en Suisse et s'engage pour le cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue de pouvoir apporter une contribution centrale à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse grâce à son mode de construction et à ses matériaux. Les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme. metal.suisse encourage les concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des éléments de construction et soutient leur mise en œuvre.

Bâle, 11 mai 2023

Contact média metal.suisse

Andreas Steffes
Güterstrasse 78
4053 Basel

info@metalsuisse.ch
+41 61 228 90 32
+41 76 426 34 01

Luc Drosten
Güterstrasse 78
4053 Basel

info@metalsuisse.ch
+41 61 202 94 35